

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 32313**

### Intitulé

Un des meilleurs ouvriers de France (diplôme national) GroupeXI Métiers du bois et de l'ameublement - Classe 5: Restauration de mobilier

#### AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

#### QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Le ministre chargé de l'éducation au titre de la profession

### Niveau et/ou domaine d'activité

**III (Nomenclature de 1967)**

**5 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

234v Décoration, marquetterie et sculpture

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Les activités exercées portent sur les différents aspects du métier du restaurateur de mobiliers avec un niveau d'exigence et un degré d'excellence très élevé. Elles couvrent un vaste champ d'interventions du restaurateur qui est le spécialiste pour réaliser les travaux de conservation-restauration de meubles et d'objets, essentiellement en bois. Le travail doit s'effectuer dans le respect des normes de conservation-restauration et les principes éthiques auxquels la profession se réfère en respectant le code déontologique élaboré par la Confédération Européenne des Organisation de Conservation Restauration ECCO.

Il est conduit à analyser l'objet dans toute sa complexité, en tant que support d'expression et en tant que matière. Il réalise la conservation préventive avec l'intervention indirecte sur une œuvre afin d'en prévenir ou d'en retarder les altérations en créant les conditions optimales pour sa préservation (contrôle des conditions climatiques, de stockage, de manipulation et d'exposition), la conservation curative avec l'intervention directe sur une œuvre afin d'en améliorer l'état et d'en retarder l'altération et la restauration avec l'action directe sur l'œuvre dans le but d'en améliorer la lisibilité, tout en respectant autant que possible son intégrité physique, esthétique et historique.

Les activités consistent à :

- Ordonner les phases d'intervention ;
- Assurer la protection de l'objet (juridique, climatique, environnementale...) ;
- Planifier la participation des intervenants connexes ;
- Repérer les éléments séparables ;
- Stocker le meuble, les éléments le composant ;
- Exécuter le travail suivant le mode opératoire ;
- Réunir toute la documentation utile en vue de la constitution du dossier d'intervention.

Voir le référentiel sur le site du COET-MOF.

- Situer l'objet dans un contexte historique, culturel, technique ;
- Identifier la nature des désordres et expliquer la nature et les causes ;
- Développer des scénarios prenant en compte : du cahier des charges, de la déontologie, de la destination du meuble et du coût

estimatif de l'intervention ;

- Vérifier l'adaptation et la conformité des locaux à la prise en charge et à la protection de l'objet.
- Vérifier les modalités d'assurances avec le donneur d'ordre ;
- Planifier l'enlèvement, la réception et la participation des intervenants connexes.
- Organiser, planifier les phases d'intervention ;
- Repérer les éléments séparables, déposables, mobiles. Identifier et analyser la nature des finitions. Identifier les éventuels éléments

manquants ;

- Exécuter les phases d'intervention selon le scénario retenu en fonction des contraintes rencontrées : dépose, démontage, conservation, restauration des parties décoratives et structurelles, repose, remontage et finition. Le candidat doit restituer son travail

oralement et par écrit avec des moyens de communication numériques présentant les travaux réalisés.

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

L'exercice du métier à ce niveau de compétence peut s'effectuer essentiellement dans des PME-PMI artisanales.

Ouvrier hautement qualifié, Artisan, Entrepreneur.

### Codes des fiches ROME les plus proches :

H2206 : Réalisation de menuiserie bois et tonnellerie

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

Les composantes de la certification s'inscrivent dans une demande de validation des compétences du titulaire à un haut degré d'exigence et l'épreuves sont, en soi, une modalité de validation de l'expérience acquise.

Elles recouvrent la réalisation d'une œuvre concrète relevant du champ de la restauration de mobilier permettant de réaliser les déposes et poses (bronzes, cuirs, serrures...), le démontage, le décollage, la dépose des placages, le repérage, les stockages spécifiques et la réalisation de la consolidation, les traitement, la restitution des éléments manquants ou détériorés. L'œuvre permet de réaliser la repose des placages, le remontage avec les opérations de traitement de surface, de raccords de teintes et de finition et la prise en compte de l'activation des interventions des métiers connexes.

L'œuvre sera examinée par un jury d'experts et elles recouvrent également la transmission des compétences à des jeunes. Il existe des conditions d'âge : être âgée de vingt-trois ans au moins à la date de clôture des inscriptions et l'œuvre peut être collective dans ce cas le diplôme est décerné à l'équipe ou à certains de ses membres. Le règlement, l'organisation et les sujets sont mis en ligne sur le site du COET-MOF.

**Validité des composantes acquises : illimitée**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant		X	
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue		X	
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle	X		Voir ci-dessus
Par expérience dispositif VAE	X		Voir conditions du concours

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

**LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS**

**ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX**

#### Base légale

**Référence du décret général :**

**Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Décret no 2017-87 du 26 janvier 2017 relatif au diplôme « un des meilleurs ouvriers de France » NOR : MENE1636852D

**Référence du décret et/ou arrêté VAE :**

**Références autres :**

#### Pour plus d'informations

**Statistiques :**

Depuis 1924 9006 candidats diplômés dans 17 groupes métiers qui représentent 230 métiers.

**Autres sources d'information :**

<http://www.meilleursouvriersdefrance.org>

**Lieu(x) de certification :**

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

**Historique de la certification :**

La mise en place des concours « Un des meilleurs ouvriers de France s'appuie sur le décret du 16 janvier 1935 modifié relatif à l'organisation des expositions nationales du travail, ensemble le décret no 52-1108 du 30 septembre 1952 modifié relatif au même objet ont abrogés. La sanction de ce concours s'est transformée en diplôme à compter du décret du 5 juillet 2001.